

LE MESSENGER SYNDICAL

Organe des Syndicats de Travailleurs Chrétiens de l'Union Régionale de l'Ouest

Administration et Rédaction : 6, Rue de Bel-Air, Nantes

VŒUX DE BONNE ANNÉE

Chaque année, le numéro de Janvier de nos journaux syndicaux porte à tous les syndiqués et amis de nos Syndicats les vœux de bonne année.

Cette année encore, malgré les difficultés de l'heure présente, nous adressons à tous les membres de nos Syndicats, ainsi qu'à tous les lecteurs du *Messenger Syndical*, les vœux les meilleurs et les plus sincères que les dirigeants des Syndicats chrétiens de l'U. R. de l'O. forment pour tous.

Ils souhaitent que cette année 1927, après les difficultés de toutes sortes toujours grandissantes, rencontrées et endurées avec patience depuis huit années, suite de l'effroyable guerre de 1914-1918, dont le souvenir est loin d'être éteint, soit une année d'apaisement et de prospérité pour tous, Employeurs, Employés et Ouvriers. C'est la demande que nous adressons à l'Enfant de la Crèche en ces jours de Noël.

Le Conseil de l'U. R. de l'O.

Souscription Confédérale

Souscriptions reçues durant le mois de décembre courant :

Syndicat des Employés de Saint-Nazaire.....	250 »
Syndicat des Ouvriers de Saint-Nazaire.....	150 »
Syndicat des Dames Employées et Ouvrières de Saint-Nazaire.....	100 »
Syndicat des Ouvriers de Trignac.....	28 50
Troisième liste Pressensé.....	10 »

Nous demandons et insistons près de tous ceux qui ne nous auraient pas encore fait parvenir le montant de la souscription confédérale, de le faire immédiatement, ayant à en faire remettre le montant à la C. F. T. C. lors de la prochaine réunion du Comité national des 8 et 9 janvier prochain.

Nous y comptons et merci d'avance.

Saint François d'Assise APÔTRE SOCIAL

Il ne faut pas s'étonner du caractère mondial que prend la célébration du VII^e centenaire de la mort de ce petit mendiant que fut François d'Assise, car il fut l'un des plus grands artisans de la vraie civilisation.

En effet, la grandeur et la beauté d'une civilisation ne se mesurent pas au nombre de kilomètres des voies ferrées ou des réseaux télégraphiques, ni au nombre des usines et des entrepôts, encore moins au nombre des canons et des cuirassés, pas même au nombre des chefs-d'œuvre artistiques, littéraires ou scientifiques. La civilisation, c'est avant tout la paix et l'ordre assurés, non par la force, mais par la justice. Elle exige une égale reconnaissance des droits essentiels de tous et tout d'abord des droits de Dieu; elle comporte une tendance persévérante à assurer une répartition aussi équitable que possible des biens entre tous. Les injustices, les haines, les guerres, violations flagran-

Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie

6, rue de Bel-Air, Nantes

UNE INNOVATION

Nous avons l'honneur d'informer les Syndiqués qu'une séance récréative sera donnée le dimanche 30 janvier prochain, dans la salle des fêtes, 6, rue de Bel-Air, par la nouvelle troupe syndicale dirigée par un de nos jeunes amis.

Ouverture des portes à 15 h. 45. Rideau à 16 h. 15.

Nous espérons que vous viendrez nombreux à cette première représentation et que vous y amènerez vos familles et amis, ainsi vous encouragerez organisateurs et acteurs.

Une indiscretion nous a permis de savoir que l'on jouera « MON PETIT TON-TON », bouffonnerie en 3 actes, de René Pastien. 2 h. 1/2 de fou rire. Et que le prix des places est fixé à : premières, 1 fr.; secondes, 0 fr. 50.

Qu'on se le dise.

On pourra faire numéroté ses places à la permanence du Syndicat à partir du 15 janvier, moyennant un supplément de 0 fr. 25.

tes des lois divines, sont en même temps la négation de la civilisation. Elles naissent de l'orgueil, de la cupidité, de l'égoïsme. Supprimer ces passions ce serait revenir à l'âge d'or. Les combattre tout au moins, c'est, par une guerre qui est purement morale et qui se déroule dans le champ clos de la conscience de chaque homme, assurer l'ordre et la paix dans la rue et aux champs; c'est établir, enraciner la civilisation dans notre sol.

Qui conseille cette guerre?... Qui assure cette paix?... L'Évangile de Jésus-Christ; or, François d'Assise a été le parfait chrétien, le réalisateur parfait de l'Évangile. Du même coup il a montré ce que l'Évangile, pratiqué à la lettre, peut enfanter de merveilles morales et de bienfaits sociaux.

Il s'est donné à l'Évangile et la vérité de l'Évangile l'a affranchi de toutes les passions mauvaises qui dressent les hommes les uns contre les autres. Elle lui a mis au cœur la passion sainte de la justice, une loyauté incorruptible et la bonté la plus délicate pour toutes les misères. Après l'avoir rendu vainqueur dans cette guerre morale, il s'est trouvé en paix avec toute la création, il n'a pas douté de sa bonté et il s'est fait l'apôtre enthousiaste de la paix.

A aucun moment il n'eut l'idée de se poser en réformateur social. Mais, sous l'empire des suggestions divines de la grâce, et à la suite de ses observations et de ses réflexions personnelles sur les souffrances des pauvres, sur le rôle si souvent funeste de l'argent, sur les contradictions multiples que l'Évangile reçoit dans la vie des chrétiens, il embrassa un genre d'apostolat qui fut d'une merveilleuse efficacité sociale.

Pour le bien comprendre, il faut se rappeler qu'au moment où Saint François entre en scène, l'industrie et le commerce prennent leur essor, que le paupérisme fait son apparition au sein des villes re-

naissantes, que les hérétiques soulèvent les haines populaires contre l'Église, contre le clergé, contre les moines et enfin que l'Évangile se fait au nom de l'Évangile.

François d'Assise s'empare à son tour de l'Évangile. Il ne se contente pas de le prêcher de bouche; il l'introduit dans sa vie, il en fait sa règle et celle de ses disciples. Puis il s'établit dans les faubourgs où grouille la masse ouvrière, il envoie ses compagnons sur les grand-routes et rétablit ainsi entre l'homme du peuple et l'homme de Dieu le contact dont la perte est aussi dommageable à la société qu'à la religion.

Une à une il restaure toutes les idées qui sont à la base de la civilisation. Et d'abord, il relève le prestige de l'homme qui a sur la marche de la civilisation un rôle capital et décisif : le Prêtre; le prêtre contre qui toutes les sectes révolutionnaires à toutes les époques se sont toujours déchaînées. Il venge ensuite le mariage et la paternité des injures horribles que déversaient sur ces institutions divines les anarchistes de ce temps-là. Par une perversion sans nom, l'hérétique de la secte des Patarins préférait la prostitution et la fornication au mariage, qu'il considérait comme un état détestable puisqu'il servait à perpétuer sur la terre la maudite vie humaine. A l'encontre de cet abominable enseignement, saint François démontrait la sainteté du mariage chrétien en donnant aux époux une règle de vie, la règle des Fraternités du Tiers-Ordre qui les achemine vers les plus hauts sommets de la piété et fait pénétrer la perfection évangélique jusqu'au foyer domestique, presque dans les relations sociales et politiques.

Le Patarin semait en outre autour de lui le mépris du travail manuel, François en fait une loi de son institut, même pour des prédicateurs. Pas pour s'enrichir cependant! Le fils du riche drapier conserve pour la propriété le juste respect que l'on doit à un droit naturel, mais il conçoit un mépris non moins juste pour l'égoïste jouissance des richesses matérielles. Il ne leur découvre qu'une utilité, et elle est réelle, c'est celle de donner le pouvoir de faire autour de soi des heureux.

Rien de plus conforme, n'est-il pas vrai, à l'Évangile. De même l'union des classes dont les trois ordres franciscains offraient un modèle parfait. Maîtres en théologie, étudiants, prêtres et moines, chevaliers, bourgeois et roturiers, artisans et paysans se rangeaient sous ses ordres sans distinction. Dans sa maison la naissance ne donnait droit à aucun privilège. La vue de tel riche bourgeois, de tel seigneur, connus de tous, qui avaient renoncé à leur fortune et à leur indépendance pour se mettre sous la houlette de François, pour vivre sur un pied d'égalité et dans la plus tendre fraternité avec tels et tels manants, eux aussi bien connus, était certes plus éloquente que les plus vibrantes invectives des Patarins contre les inégalités sociales.

L'union des classes! c'est la paix que le Christ est venu rétablir en ce monde. Aussi était-elle l'un des thèmes favoris du Poverello. On n'en finirait pas si l'on voulait raconter toutes ses interventions à la fois touchantes et efficaces en faveur de la paix. Je me contente de signaler l'article VI^e et l'article VIII^e de sa règle du Tiers-Ordre qui dénotent la volonté pacificatrice de saint François. En vertu du

serment de fidélité, les seigneurs toujours en guerre les uns contre les autres exigeaient de leurs vassaux le service militaire. La Règle du Tiers-Ordre leur enlève, par ces deux articles, le moyen de déclarer des guerres injustes en interdisant aux Tertiaires de faire des serments et en ne leur permettant de prendre les armes que pour la défense de la patrie et de l'Église.

L'apôtre ombrien n'hésite pas d'ailleurs à forcer les puissants et les riches au respect des faibles en se rangeant avec ses disciples du côté de ceux que l'on appelait alors les Mineurs, le *popolo minuto*. C'est même au plus fort d'une guerre intestinale dans sa ville natale qu'il prit pour son Ordre le titre d'*Ordre des Frères Mineurs*. Oh! ce n'était pas pour attiser ses haines, mais bien plutôt pour opposer à l'esprit féodal l'esprit chrétien d'humilité, sauvegarde de ces deux vertus sans lesquelles la paix ne peut être solide : la charité et la justice.

Je sais bien qu'il ne suffirait pas aujourd'hui de tenir le langage que tenait saint François et de reproduire ses gestes pour adoucir et dissiper les haines des fidèles de l'« Humanité ». Il n'en est pas moins vrai qu'une intelligence plus franciscaine de l'esprit de l'Évangile et que le sentiment de compatissante charité qui animait le Poverello dicteraient encore des paroles et des gestes qui aideraient à réconcilier les classes ennemies. Car il n'est pas vrai que l'Évangile soit l'opium du peuple. Il n'est pas vrai que l'Évangile prêche seulement la patience et la résignation sans rien corriger ni condamner des injustices du mauvais riche. Tout au contraire; saint François le savait bien qui ne ménageait pas les dures vérités aux privilégiés de la fortune et qui institua le tiers-ordre de la Pénitence dont l'originalité consistait à imposer, non des exercices de piété nombreux, mais la pratique des vertus et principalement des deux vertus que j'ai nommées tout à l'heure, vertus sociales par excellence : la justice et la charité.

On voit par là de quelle utilité pourrait encore être à notre époque le Tiers-Ordre franciscain si les appels incessants des papes étaient mieux écoutés...

Quoi qu'il en soit, l'apostolat de saint François d'Assise a rétabli dans le monde les conditions indispensables de la paix religieuse et sociale. Il a offert aux hommes la vision exacte, l'intelligence complète de ce qu'est l'ordre chrétien issu d'une application loyale de l'Évangile, et nous aurions encore tout à gagner à nous mettre à l'école du Poverello.

Car il s'en faut que notre civilisation, si raffinée à certains égards, dominée par un brutal machinisme et par un utilitarisme sans cœur et sans idéal, soit une civilisation vraiment chrétienne. Que la sève évangélique y coule plus abondante et l'on verra reflourir ses rameaux.

Mais la pratique de l'Évangile ne se décrète pas. Elle entre peu à peu dans les lois en passant par les mœurs par la persuasion et par l'effort individuel.

De cet effort individuel, générateur du progrès social, la vie de l'humble François d'Assise est un exemple magnifique qui veut être admiré et surtout suivi.

P. GRATIEN, capucin,
Ancien membre
du Syndicat des Employés
de Paris.

VISITEZ A NANTES
LES
GRANDS MAGASINS

DECRÉ

LES PLUS IMPORTANTS
ET
LE MEILLEUR MARCHÉ

Pour tous vos Achats en Tissus, Confections et Ameublement

ADRESSEZ-VOUS

A LA PREMIERE MAISON

Georges GANUCHAUD & Fils

13, 15, 17, 19, Rue de la Paix — Succursale : 5, Rue Crébillon, NANTES — Téléphone 4.31

Les plus grands Assortiments — Le meilleur Marché

AU BON RESSEMELAGE

Place Sainte-Croix, NANTES

RIEN que de Solides Réparations

Livraison sous 2 jours

Le Magasin est ouvert en permanence de 7 h. 1/2 à 19 h.

REMISE 5% AUX SYNDIQUES

Union Nantaise

DES

Syndicats de Travailleurs Chrétiens

6, rue de Bel-Air, Nantes

Permanence

La permanence est assurée tous les jours au siège, 6, rue de Bel-Air : le matin, de 8 à 9 heures et de 11 h. 30 à 14 heures ; le soir, de 17 heures à 18 h. 30.

Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis, de 19 à 20 heures, les samedis de 17 à 19 heures. La permanence est assurée par le secrétaire général qui recevra les adhésions et fournira tous renseignements.

Société de Secours Mutuels

DE L'UNION DES SYNDICATS

DE TRAVAILLEURS CHRETIENS

DE LA LOIRE-INFERIEURE

Siège, 6, rue de Bel-Air

Réunion du Conseil d'administration le mardi 4 janvier, à 20 h, au siège, 6, rue de Bel-Air.

PAIEMENT DES COTISATIONS

La perception des cotisations se fera le dimanche 2 janvier, 6, rue de Bel-Air, de 9 h. 30 à 10 h. 30.

Caisse Rurale et Urbaine

des Syndiqués Chrétiens de Nantes

6, rue de Bel-Air

Nous rappelons à tous les Syndiqués qu'une Caisse rurale et urbaine existe à l'Union Nantaise des Syndicats des Travailleurs Chrétiens où les Syndiqués pourront déposer et emprunter.

La permanence des Syndicats pourra fournir tous renseignements utiles. On peut s'y adresser de 19 à 20 heures, 6, rue de Bel-Air.

La Maison Familiale

Société d'Habitations à Bon Marché, réunie à l'Union Nantaise des Syndicats de Travailleurs chrétiens. Siège social, 6, rue de Bel-Air.

Permanence par le secrétaire, tous les jours, de 16 à 19 heures.

SERVICE D'ACHATS EN COMMUN

Nous faisons un pressant appel à tous les syndiqués pour leur rappeler le Service d'Achats en commun où ils pourront trouver, aux meilleurs qualités et prix, tout ce qui est nécessaire à un ménage.

Ouvert les mardis et jeudis de 14 à 19 h., mercredis et vendredis, de 18 h. 30 à 19 h. 30 ; les samedis, de 9 h. 30 à 11 heures et de 14 à 19 heures.

COOPERATION

Nous tenons à la disposition des syndiqués des deux sexes, à jour de leur cotisation, la liste des Maisons qui accordent, sur présentation de la carte syndicale, des escomptes sur tous achats.

Ce que pensait le Pape Léon XIII et ce que nous pensons après lui

SUR LE SALAIRE

« Parmi les devoirs les plus graves du patron, il faut mettre au premier rang celui de donner à chacun le juste salaire... le salaire ne doit pas être insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête. »

SUR LA DUREE DU TRAVAIL

« Pour ce qui est des intérêts physiques et corporels, l'autorité publique doit tout d'abord les sauvegarder en arrachant les ouvriers malheureux aux mains de ces spéculateurs qui ne font point de différence entre un homme et une machine... Ainsi le nombre d'heures d'une journée de travail ne doit pas excéder la mesure des forces des travailleurs. »

SUR LE ROLE DE L'ETAT

« Dans la protection des droits privés, l'Etat doit se préoccuper d'une manière spéciale des faibles et des indigents. La classe riche se fait comme un rempart de ses richesses, le pauvre peuple au contraire, sans richesses pour le mettre à couvert des injustices, compte surtout sur la protection de l'Etat. »

« Que l'Etat entoure donc de soins tout particuliers les travailleurs. »

SUR LES ASSURANCES SOCIALES

« Il faut encore pourvoir d'une manière toute spéciale à ce qu'en aucun temps l'ouvrier ne manque de travail et qu'il y ait un fonds de réserve destiné à faire face, non seulement aux accidents, mais encore à la maladie, à la vieillesse et aux coups de la mauvaise fortune. »

Echo des Elections prud'homales EN FRANCE

AUX ELECTIONS PRUD'HOMALES DE PARIS

LES CANDIDATS DE LA C. F. T. C. REMPORTENT DES SUCCES

Au scrutin du 7 novembre, à Paris, les candidats présentés ou soutenus, dans la section du commerce, par le Comité d'entente des Syndicats d'employés (5, rue Cadet), ont été réélus avec une importante majorité sur leurs concurrents cégétistes et communistes : dans la première catégorie, M. Gaston Tessier, par 1.894 voix contre 394 à son concurrent le plus favorisé ; dans la deuxième, M. Albert Huleux, par 407 voix contre 101 ; dans la huitième, M. Alfred Dubosq, par 192 voix contre 47.

Dans la troisième et quatrième catégorie, MM. Marcel Poimboeuf et Alfred Oury, ce dernier conseiller sortant, ont eu la majorité absolue ; mais le quorum n'ayant pas été obtenu, un second tour a été nécessaire. Il a eu lieu le 14 : M. Poimboeuf a recueilli 451 voix et a été proclamé élu à la place de M. Protat, de la C. G. T., conseiller sortant, qui n'a obtenu que 280 voix. M. Oury a été proclamé élu par 412 voix contre 66 à M. Péronne, candidat de la C. G. T. U.

Dans la section des tissus, Mlle Maria Bardot, conseiller sortant, a été réélue par 273 voix contre 78.

Dans la sixième catégorie, M. Lespiat a recueilli 299 voix ; l'élu cégétiste, M. Capocci, n'a eu que 497 voix. Dans la septième catégorie, M. Schwab a groupé 174 voix sur son nom ; l'élu cégétiste, M. Boy, a eu 476 voix.

Malgré ces deux derniers échecs, prévus d'ailleurs, c'est un très beau succès pour la C. F. T. C.

Pour vos Achats

Vins de Table - Vins fins et Liqueurs

ADRESSEZ-VOUS A LA MAISON

THÉOPHILE GUILLON

où vous trouverez le plus grand choix DEMANDEZ et aux meilleures conditions

La "FINE-BRETAGNE"

La meilleure des Eaux-de-Vie de Vin

Téléphone 8.97

Pour les Syndiqués, remettre les Commandes, 6, rue de Bel-Air

Le « Peuple », organe de la C. G. T., constate amèrement, dans son numéro du 16 novembre, l'échec de ses candidats contre, d'une part, ceux de la C. F. T. C., et, de l'autre, ceux de la C. G. T. U.

En dehors de Paris, nous avons eu le plaisir de constater des succès à Vienne (5 sièges sur 7), à Angoulême (4 sur 5), à Calais, Arras, Nantes, Reims, Lille, Fougères, Rennes, Versailles, Blois, Marseille, Grenoble, Besançon, Troyes, Saint-Etienne, etc., on compte ou bien des élus ou de très fortes minorités, non seulement dans le commerce, mais encore dans les sections ouvrières.

A Halluin, terre du communisme, nous avons un élu sur trois, et les deux non élus ont gagné des voix sur 1923.

Les succès signalés partout sont dus à la propagande acharnée de tous nos Syndicats et sont un encouragement pour l'avenir.

Nouvelle extension de la compétence prud'homale

Un décret du 5 novembre 1926, a fixé à 1.000 francs la compétence, en dernier ressort, des juges de paix.

La Confédération française des Travailleurs chrétiens a immédiatement saisi les pouvoirs publics d'un vœu tendant à ce qu'une mesure identique fût prise pour les conseils de prud'hommes ; M. Duval-Arnould, député de la Seine, intervenait dans le même sens et rédigeait une proposition de loi.

Le conseil des ministres, dans sa réunion du 20 novembre, a donné satisfaction à ces desiderata en décidant que la compétence des conseils de prud'hommes, en dernier ressort, serait portée à 1.000 francs par un « décret-loi ».

On se souvient que la précédente extension de la compétence prud'homale fut également le résultat d'un vœu émis par la C. F. T. C., en décembre 1923, et d'une proposition de loi Duval-Arnould, modifiant les articles 80 et 87, livre II, du Code du Travail.

Union Régionale

des

Syndicats de Travailleurs Chrétiens de l'Ouest

Siège, 6, rue de Bel-Air, Nantes

Convocation

Du Bureau de l'Union régionale, le deuxième mardi, 11 janvier, à 19 heures, au siège, 6, rue de Bel-Air.

Réunion du Conseil

de l'U. R. de l'Ouest

DU DIMANCHE 5 DECEMBRE

Le succès remporté l'année dernière, lors de la réunion de l'U. R., le 29 novembre, avait engagé les dirigeants de l'U. R. de l'O. à recommencer cette réunion, qui semble vouloir être la plus importante de l'année, tant par les présences que par les questions traitées.

Le programme de cette journée ayant été donné dans le *Message* de décembre, nous n'y reviendrons pas ; nous allons nous contenter de donner très succinctement le compte rendu de la journée qui, comme celle de 1925, a obtenu un plein succès.

Les Syndicats de Nantes, Saint-Nazaire, Trignac, Angers, Cholet, La Roche-sur-Yon, Saint-Hilaire-Saint-Florent, Savenay, étaient représentés, donnant 47 présences. Poitiers, Châtelleraut, Saumur, Saint-Malo-de-Guersac, La Chapelle-des-Marais, empêchés, s'étaient excusés.

Aux Syndicats présents s'étaient joints des camarades des P. T. T.

Le matin, à 9 heures, nous entendimes

la messe à l'intention des camarades Joseph Deveaud et Quirion, décédés récemment.

A 10 heures, rue de Bel-Air, ouverture de la réunion, par Gustave Pressensé, président, en même temps que secrétaire général de l'U. R. de l'O., lequel, après les souhaits de bienvenue aux nouveaux membres, et un mot rappelant ce qu'ont été nos deux disparus, fait l'appel des Syndicats représentés et donne connaissance du rapport de l'U. R. depuis février 26.

L'U. R. de l'O., fondée le 11 mai 1922, compte aujourd'hui 41 Syndicats, dont sept nouveaux : Saint-Nazaire (cheminots), Saint-Malo-de-Guersac et La Chapelle-des-Marais (ouvriers), Savenay (cheminots), Saint-Hilaire-Saint-Florent (employés et ouvriers), Bressuire et Niort (dames employées et ouvrières), Syndicats en formation : à Nantes (ouvrières d'usines), Montoir, Saint-Marc, Saint-Joachim, Donges (ouvriers), Saint-Hilaire-Saint-Florent (dames employées et ouvrières).

A créer à Nantes (clercs de notaire, préparateurs en pharmacie, cheminots-Etat). L'effectif peut être évalué à 3.000 environ.

Recrutement. — Normal, en augmentation un peu partout.

Placement. — Rend de grands services dans toutes les organisations où il est en honneur.

Action professionnelle. — Très active, surtout dans les grands centres.

Cours professionnels. — Très bien organisés, principalement dans les Syndicats féminins, qui méritent des félicitations et des encouragements pour les résultats obtenus.

Groupes de jeunes. — Créés au Syndicat de la Marine, à Indret, et au Syndicat des Dames employées de Nantes.

Commissions d'études. — En honneur dans les Syndicats féminins, trop délaissés dans les Syndicats masculins où ils semblent, à tort, peu nécessaires.

Elections diverses. — A Saint-Nazaire (délégués professionnels), Nantes (élections prud'homales) ; dans ces deux villes nous avons le succès.

En dehors de ces services, nous relevons la création de Sociétés de secours mutuels, bibliothèques, bœuvres du trousseau, etc.

Les différents Syndicats féminins ont mis en honneur l'organisation de fêtes, telles que : séances récréatives, kermesses, promenades, colonies de vacances et de repos, etc.

La discussion qui a suivi ce rapport a montré l'activité qui règne un peu partout et tout au moins la ferme volonté de travailler pour l'accroissement de nos Syndicats chrétiens.

Avant de lever cette première séance, Gustave Pressensé les félicite tous de leur activité, les engage à continuer et d'exercer par tous les moyens en leur pouvoir la propagande en faveur de nos organisations syndicales chrétiennes.

A midi, un déjeuner intime réunissait 24 délégués autour du président.

A 14 h. 30, deuxième séance, au cours de laquelle fut modifié l'article 17, qui prévoyait l'élection des membres du bureau de l'U. R. au cours du Congrès annuel (1^{er} trimestre de chaque année) et qui a été reportée au 4^e trimestre de l'année (réunion principale de l'U. R.), et le renouvellement du bureau de l'U. R. pour 1927.

Ensuite on s'est occupé de la préparation du 4^e Congrès de l'U. R. de l'O., qui doit se tenir à Saint-Nazaire en 1927.

La séance s'est terminée par les visites à faire en 1927 par le secrétaire de l'U. R. aux diverses organisations, l'appel en faveur de la souscription confédérale pour les Syndicats qui n'ont encore rien remis, et questions diverses.

Gustave PRESSENSÉ,

Secrétaire général de l'U. R. de l'O.

GRANDE PHARMACIE DE PARIS

Place Royale - NANTES - Rue d'Orléans

Prix les plus réduits - Produits les plus purs

Réduction 5 %, sur présentation de leur carte, à tous les Membres des Syndicats de l'Union

SPECIALITÉS ET EAUX MINÉRALES EXCEPTÉES

COMPAGNIE FRANÇAISE

NANTES
13 et 15, rue du Calvaire

COSTUMES pour HOMMES
SUR MESURES

TOUS LES TISSUS

9, rue Boileau, 9
BONNETERIE - CHEMISERIE - LINGERIE

NANTES
13 et 15, rue du Calvaire

CONFECTIONS
POUR DAMES

Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie

Siège social : 6, rue de Bel-Air

Convocations

La réunion du Conseil syndical aura lieu le deuxième vendredi, 14 janvier, à 20 heures, au siège, 6, rue de Bel-Air.

Groupe des Représentants et Voyageurs de Commerce

La prochaine réunion aura lieu le dimanche 16 janvier, à 10 heures, au siège, 6, rue de Bel-Air.

Nous demandons à tous les membres de ce groupe de vouloir bien assister à la réunion.

AU SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE PARIS

MIEUX QUE DES DISCOURS !

A peu près dans les mêmes temps où la Fédération Cégétiste des Employés tenait son congrès annuel, le Syndicat des Employés de Paris (C. F. T. C.) tenait, lui aussi, son assemblée générale.

Nous relevons dans *L'Employé*, organe de notre Fédération, des chiffres vraiment éloquents sur l'activité de nos camarades parisiens.

Alors que la Fédération Cégétiste déclare avoir 15.000 adhérents pour toute la France, notre syndicat parisien compte à lui seul 12.901 syndiqués, en progression de 974 adhérents sur le précédent exercice.

Son service de placement a procuré cette année 1.036 situations.

Ses cours professionnels, au nombre de 67, ont réuni 1.333 auditeurs.

Le chiffre d'affaires de son rayon coopératif s'est élevé à 1.631.800 francs ; son restaurant a servi 264.917 repas ; le service des escomptes enfin a réuni 4.590.222 francs de factures sur lesquels il a été risourné 250.549 francs aux syndiqués.

Sans commentaires.

Que ne pouvons-nous en dire autant à Nantes, ce serait si facile si chacun voulait.

Syndicat de la Métallurgie et parties similaires

Siège, 6, rue de Bel-Air, Nantes

Convocation

Réunion générale du Syndicat, le dimanche 16 janvier, à 10 heures, au siège, 6, rue Bel-Air.

Réunion générale

du 19 Décembre

A 10 heures, M. Moreau ouvre la séance, déplorant le petit nombre de présences et passe la parole à M. G. Pressensé, secrétaire de l'U. R. de l'O., lequel, après avoir dit sa satisfaction de se trouver avec les Membres du Syndicat de la Mé-

COMPAGNIE NANTAISE DE NAVIGATION à VAPEUR

Quai de la Fosse - NANTES
Téléph. 0.14-7.49

SERVICES

des MESSAGERIES de l'OUEST

Nantes à Trentemoult
Nantes au Pellerin
Nantes à Saint-Nazaire
Saint-Nazaire à Mindin
Pornic à Noirmoutier
Nantes à Belle-Ile
Belle-Ile à Quiberon

CONSULTER L'INDICATEUR OFFICIEL DES M. O.

LOCATIONS - EXCURSIONS

Prix Spéciaux pour Sociétés Sportives et de Bienfaisance

tallurgie, fait appel à tous pour amener au Syndicat les camarades ouvriers catholiques qui ne manquent pas à Nantes. Il donne comme exemple les Syndicats ouvriers de Saint-Nazaire et Indret qui ont organisé des propagandistes dans chaque atelier et qui réussissent à merveille.

Il compte que chacun fera son devoir et que l'année 1927 verra le Syndicat se doubler et même quadrupler ce qui est facile si chacun le veut.

La question de l'augmentation discutée est renvoyée à la réunion de janvier pour le vote.

La séance est levée à 11 heures, après quelques indications du Président et du Secrétaire.

Section des Dames

Syndicats Féminins

Permanence 16 bis, rue Talensac
(rez-de-chaussée) Téléphone 34.09

ATTENTION !

Depuis le 1^{er} octobre, la permanence du Syndicat est transférée 16 bis, rue Talensac, au rez-de-chaussée. Téléph. 34-09. Qu'on veuille bien en prendre note.

Syndicat des Dames employées du Commerce et de l'Industrie

Permanence : 16 bis, rue Talensac

La Vie Syndicale

Le *Messageur Syndical* est heureux d'offrir à toutes ses lectrices ses meilleurs vœux de bonne année. Que notre Syndicat fasse le plus de bien possible et qu'il vive toujours en prospérité.

Et maintenant, laissez-moi vous conter une histoire.

Il y avait une fois une pauvre petite chandelle de résine. Elle était jaune, maigre, à peine ronde. Elle avait dans le cœur trois brins de laine. Quand on l'allumait, elle donnait une lumière pâle, tremblante et fumeuse.

La lumière des pauvres !

Un jour, je n'ai jamais su comment, elle fut transportée dans une cathédrale, au milieu d'une foule de petites chandelles. Et elle se demandait ce qu'on voulait faire d'elle, sous les voûtes immenses, dans un lustre doré. Elle rêvait à sa petitesse et à la grandeur de la cathédrale.

Un soir de Fête-Dieu, pendant que le bourdon jetait lentement ses puissantes vagues sonores et que la foule emplissait les nefs immenses pour acclamer le Roi qui allait passer, un vieux sacristain s'en vint pour allumer la petite chandelle.

Mais la petite chandelle fit la grimace et d'un ton sec, elle dit :

— Je ne veux pas être allumée.

— Pourquoi donc ?

— Parce que je suis trop petite et la cathédrale est trop grande. Qu'est-ce que je puis faire ? Ma lumière ne pourra jamais chasser les ténèbres. Quand je serai allumée, on n'y verra pas plus clair. Ah ! si j'étais de stéarine ! Si j'étais une lampe à pétrole ! Si j'étais une lampe électrique ! Mais que voulez-vous que je fasse, moi, pauvre petite chandelle de résine, avec mes trois brins de laine dans l'âme. Mes efforts seraient vains et mon sacrifice inutile.

Le sacristain, paternel et calme, répondit :

— C'est vrai que tu n'es qu'une petite chandelle de résine. Seule, tu n'éclairerais pas la cathédrale. Mais tu n'es pas seule. Regarde donc, vous êtes là deux mille chandelles ! Si à ta petite lumière s'ajoute la petite lumière des autres, les yeux des hommes verront passer le bon Dieu dans la splendeur rayonnante de votre humble effort multiplié.

» Une petite chandelle, ce n'est rien. Mais deux mille petites chandelles, c'est beau-

coup. Elles chasseront les ténèbres, toutes les ténèbres. Consens à brûler !

La petite chandelle se résigna, elle reçut le bain de la flamme. Elle éclaira comme peut éclairer une chandelle de résine. Les deux mille autres en firent autant.

Ce fut dans toute la cathédrale, de la base des colonnes au sommet des voûtes, un ruissellement de lumière. Et la foule vit rayonner, dans l'ostensoir d'or, le Cœur de Dieu.

Que signifie cette parabole ?

La petite chandelle, c'est toi, syndiquée, jeune fille qui te plains de ne pouvoir rien faire parce que tu es trop petite, parce que ton action est limitée, parce que ton temps est mesuré, parce que tu es trop timide, parce que tu ne sais pas parler, parce que... Tu dis que tu ne peux rien et tu ne veux rien faire.

Mais toi, et puis elle, et puis toutes les autres, vous êtes une force immense qui peut soulever Nantes.

Que dans chaque magasin, chaque bureau, une syndiquée consente à brûler, et la ville sera illuminée.

Toi qui doutes, fais ce que tu peux, tout ce que tu peux, et la justice viendra.

Et la justice ouvre la route à Dieu.

(Extrait de « La Vie Sociale »).

Notre fête patronale

La fête patronale de la Sainte Geneviève sera donnée, cette année, par la section Saint-Pierre.

Messé à 7 heures, rue Saint-Jean, 8.

A 2 h. 1/2, séance récréative donnée par nos jeunes actrices, dont la renommée n'est plus à faire.

Le programme, des plus attrayants, nous amènera, j'en suis certaine, toutes les syndiquées sans exception. La grande salle de la rue Talensac sera comble, une fois encore.

A bientôt donc, chères syndiquées. Je vous donne rendez-vous à toutes, le 16 janvier : le matin, à 7 heures, rue Saint-Jean, 8 ; l'après-midi, à 2 h. 1/2, rue Talensac, 18.

La journée sera bonne, et l'année qui s'ouvrira sous la protection de Sainte Geneviève le sera aussi.

PROGRAMME

Malbrough s'en va-l'en guerre ; Madame la Mode, comédie en un acte ; *Les deux Bergerettes*, saynète ; *Judith et Suzon*, opérette.

Assemblée générale

DU 21 NOVEMBRE

Conférence de M^{lle} Graff

Le Rôle Social de l'Élite

Appartenir à une élite, c'est-à-dire à un groupe choisi qui a reçu de précieux enseignements, de salutaires conseils, qui a été préservé de l'erreur et du mal, cela impose des obligations et des responsabilités.

On ne doit pas garder pour soi ce que l'on a reçu. L'élite doit rayonner, c'est son devoir et ce rayonnement est même nécessaire à son développement personnel.

Comme le dit Ollé-Laprune, dans le « Prix de la vie » : « Chacun a besoin d'être pour autrui cause de quelque bien et sans cette générosité qui nous fait sortir de nous-même et donner de notre vie à d'autres que nous, nous ne sommes pas bien nous-même, notre vie qui ne se dépense pas languit et s'use. »

Le rôle social de l'élite, c'est de com-

Toutes Applications de l'Électricité

ANCIENNE MAISON MAILLARD

Armand TOUVERON

SUCCESSION

15, Rue des Arts (actuellement rue Jean-Jaurès)
→ Téléphone 25.90 ←

Lumière - Force - Sonnerie - Téléphone
Grand choix de Lustrerie

Remise 5 0/0 aux membres des Syndicats sur présentation de leur Carte.

Chaussures Charles Tessier

RÉTHORÉ-TESSIER, Propriétaire

5, Rue de Felire (face au Marché)

Maison de Confiance NANTES
LA PLUS ANCIENNE DE L'OUEST

Remise aux Membres du Syndicat Chrétien

prendre pleinement, parfaitement, son devoir envers les autres, de l'accomplir avec générosité, d'exercer par l'exemple, par la parole, une bonne influence autour de soi, une action qui amène une organisation de la Société qui soit en harmonie avec le plan divin, une organisation dans laquelle Dieu ait partout la place qui lui revient, et qui donne aux hommes tous les moyens de parvenir à la fin pour laquelle ils ont été placés sur cette terre.

L'accomplissement du devoir social est plus impérieux que jamais.

Aux raisons générales et anciennes d'agir sur le terrain social s'ajoutent des raisons d'actualité. Les unes appellent une action féminine plus spéciale ; les autres sollicitent, par suite de diverses circonstances, une action d'ensemble plus intense.

Le devoir social, c'est-à-dire le devoir envers les autres, envers la société, dépend évidemment de la façon dont on envisage la vie et son but.

Nous n'avons pas à examiner ici les différents sens que les philosophes, les chefs d'école ont donnés à la vie ; certains même ne lui ont trouvé aucun sens. Nous n'avons qu'à nous placer au point de vue chrétien.

Pour nous, le devoir social, c'est de contribuer au bien matériel et moral de nos frères, c'est de ne pas vivre en égoïstes, ne nous inquiétant que de nos intérêts et dédaignant ceux des autres ; c'est d'aider notre prochain partout où nous le pouvons : à notre foyer, dans la vie du dehors, dans tous les rapports que nous avons avec lui.

Le devoir social, c'est, en définitive, la mise en pratique constante de l'idée sociale.

Ce devoir est primordial pour l'élite catholique. Il devrait lui être naturel. S'aider les uns les autres, s'entraider, c'est tout simplement vivre selon sa croyance puisque le Christ nous en a fait une obligation et nous en a donné l'exemple.

Le devoir social, c'est de travailler à rendre la société meilleure, à amener le règne de la justice afin que tous les droits et avant tout les droits de Dieu soient respectés.

Ainsi que le disait Mme de Kérenflech, dans une conférence faite à une Semaine rurale : « Les prétendus droits des hommes ne sont le plus souvent que des devoirs retournés, ou plutôt ce sont les conditions nécessaires, indispensables que l'être humain doit rencontrer pour atteindre sa fin : Dieu et la béatitude éternelle dans l'autre monde et dans celui-ci, le développement de ses facultés, la possibilité de remplir sa tâche de créature intelligente et libre. »

Si de tels droits étaient respectés, ceux de Dieu, n'en doutons pas, le seraient aussi.

Le devoir social est d'une extrême importance, et pourtant il est beaucoup plus mal compris et beaucoup plus oublié que le devoir de charité et d'assistance. On ne songe pas assez à l'influence que l'on peut avoir, pour la bonne ou la mauvaise organisation de la société, et par conséquent, à la responsabilité que l'on encourt en ne faisant rien pour exercer une

ECOLE PIGIER

6 & 8, Rue Crébillon - NANTES - Téléphone 2.14

Enseignement Technique, Commercial, Rapide et Individuel

Entrée et Salles spéciales pour Dames et Jeunes Filles (Professeurs Dames)

Inscription à toutes époques de l'année

PLACEMENT gratuit des ÉLÈVES

Toujours deux fois plus d'emplois offerts que d'élèves à placer

317 Emplois offerts du 1^{er} Octobre 1925 au 30 Septembre 1926 - 135 Élèves placés



COUPE, COUTURE ET MODE

TRAVAUX DE COMPTABILITE

CHAUSSURES LEGENDRE

20, Rue Contrescarpe - NANTES

Le plus grand Choix

La meilleure Qualité

Luxe et Classique

REMISE A MM. LES MEMBRES DU SYNDICAT CHRÉTIEN

action sociale. Beaucoup doutent même de cette influence, traitent de rêveurs et d'utopistes ceux qui essayent de réaliser un progrès social, se rient de leurs efforts et leur prédisent qu'ils ne changeront rien, comme s'il n'était pas possible de lutter contre le mal et l'erreur, comme si le monde était régi par une fatalité aveugle devant laquelle il n'y ait qu'à s'incliner.

Il faut, au contraire, ne pas se résigner à voir les principes posés par Dieu si méconnus dans la société actuelle ; il faut croire que chaque génération a ses progrès personnels à réaliser. Il faut travailler à annexer l'ordre, la justice, la paix, en apportant un concours individuel, en s'unissant aux autres, en s'intéressant aux grands courants d'idées qui traversent le monde, en les étudiant afin de voir la part d'erreur et de vérité qu'ils renferment, et en les utilisant pour le progrès social.

Pour remplir son devoir social, il faut donc, suivant son âge, ses moyens, sa situation, entrer dans des organisations d'intérêt général : œuvres d'éducation, d'entraide, et surtout dans des œuvres de réorganisation sociale. Il faut, si l'on exerce une profession, adhérer aux syndicats chrétiens. Leur rôle, s'ils restent profondément imprégnés d'esprit chrétien et surnaturel, est plus important que celui des œuvres de charité, il a une portée plus grande, car celles-ci soulagent les maux sans en faire disparaître les causes, et par conséquent, ne peuvent en empêcher le retour.

Maintenir cet esprit chrétien et surnaturel dans les syndicats, c'est la tâche de l'élite chrétienne.

Un syndicat doit s'occuper des questions qui regardent le travail ; il doit se placer sur le terrain professionnel ; son objectif doit être d'organiser la profession, mais de l'organiser chrétiennement afin qu'elle puisse être chrétiennement pratiquée.

Vous savez que les syndicats qui ne s'appuient pas comme nous sur la doctrine catholique, prétendent que nous ne pouvons pas défendre les intérêts des travailleurs parce que notre religion nous ordonne de nous résigner aux injustices de ce monde et d'attendre la réparation de ces injustices dans un monde futur.

Nous avons le droit de leur répondre qu'ils ont une idée fautive de notre religion, qu'elle ne nous prescrit pas cette inertie, cette acceptation passive, mais nous encourage, au contraire, à travailler pour que plus de justice soit réalisée sur la terre.

Mais pourtant, il faut bien que nous reconnaissons que la résignation est parfois demandée aux hommes parce que si l'on peut espérer faire disparaître les injustices sociales on ne fera jamais disparaître les inégalités sociales.

Pourquoi Dieu a-t-il donné aux uns des talents, des aptitudes qu'il a refusés aux autres ; pourquoi a-t-il placé les uns dans des conditions plus difficiles que les autres ? Pourquoi envoie-t-il à ceux-ci des épreuves plus nombreuses, plus douloureuses qu'à ceux-là ? Toutes les réformes des hommes ne pourront supprimer ces inégalités, il faut les accepter sans les comprendre, il faut se résigner à la volonté de Dieu. Il y aura toujours ici-bas ces inégalités que les incroyants appellent des injustices.

Une société si bien organisée qu'elle soit ne pourra jamais les faire disparaître et il y aura donc toujours lieu pour les hommes de se résigner à leur sort, d'accepter leur destinée, tout en s'efforçant de l'améliorer. Les institutions sociales les plus parfaites n'empêcheront pas que la bienveillance, la bonté, la générosité, la charité doivent parfois se substituer à la justice tout court ; mais ceux qui en sont l'objet n'ont pas à en être humiliés, révoltés, blessés dans leur dignité, car c'est l'ordre voulu par Dieu.

Ceci posé, il est évident que cela ne nous dispense pas de tout d'agir pour réaliser, même simplement au nom de la justice et de l'ordre social, des améliorations légitimes et nécessaires.

D'immenses progrès ont été faits, mais il reste encore bien des abus à faire dis-

CRÉDIT NANTAIS

ANCIENNE MAISON JULES ROUSSELOT & C^{ie}
Société Anonyme au Capital de 30.000.000 de Francs
Rue Lafayette, 18 - NANTES

TÉLÉPHONE : 5.07 - 16.55 - 21.50

SUCCURSALES : QUIMPER, BREST, LORIENT
BUREAUX :
CARHAIX, CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNEZ,
PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, SAINT-POL-DE-LÉON

Compte Postal : NANTES N° 200 - Adr. Télég. : CRÉDINANTAIS NANTES
Registre du Commerce : NANTES n° 129 B

Le Crédit Nantais fait toutes les Opérations de Banque

paraître, bien des mesures à obtenir qui sont d'ordre matériel, mais peuvent avoir une profonde répercussion morale, car elles facilitent aux hommes la pratique de leurs devoirs, par exemple, la généralisation du repos hebdomadaire et de la journée de 8 heures ; une rétribution plus juste du travail à domicile ; l'organisation d'institutions d'épargne et de prévoyance pour le travailleur, en cas de maladie, et en vue de la vieillesse.

Contribuer à obtenir ces améliorations, c'est donc faire œuvre utile, mais ce n'est qu'une partie de la tâche : il faut apprendre aux travailleurs à faire servir au bien ces améliorations et c'est là le rôle de l'élite syndicale.

La réduction de la journée de travail rend plus indispensables la conscience et la valeur professionnelles ; elles seront obtenues au syndicat par une sage orientation dans le choix du métier et par les cours.

Les loisirs de la semaine anglaise sont utiles si la femme sait tenir un intérieur, connaît la science du ménage ; elle y sera initiée par les cours d'enseignement familial et ménager auxquels le syndicat doit donner une place importante.

Il faudra donner aux travailleurs le goût et l'habitude de l'épargne en les engageant à participer à des institutions de prévoyance : caisses dotales, mutualités pour la maladie, la vieillesse, caisses de crédit, etc.

Par tous ces moyens, un progrès social et moral sera réalisé. « Un peuple plus laborieux, plus économe, mieux logé et conséquemment plus heureux est un peuple socialement meilleur », a dit Mgr Tissier.

L'action sociale est très importante. Elle sollicite aujourd'hui de plus en plus l'intervention féminine.

Plus qu'autrefois, en effet, la femme est aux prises avec les difficultés de la vie.

Pendant la guerre, elle est sortie de son foyer pour remplacer à l'atelier, au bureau, à l'usine, aux champs, les hommes appelés à la défense du pays. Les vides creusés par la tourmente n'ont pas permis à toutes les femmes de reprendre leur existence normale ; elles ont dû suppléer à l'insuffisance de main-d'œuvre. Pour d'autres, les fluctuations économiques ont motivé des changements de situations qui les ont obligées à gagner leur vie.

Bref, la contribution des femmes à la vie sociale et économique s'est accrue. C'est une raison pour les femmes qui travaillent de s'entraider afin que les difficultés qu'elles rencontrent dans leur profession deviennent moins lourdes et soient évitées à celles qui viendront après elles ; et même, toutes les femmes doivent avoir à cœur de contribuer à obtenir des mesures qui protègent le travail féminin et le rendent plus compatible avec les devoirs d'épouse et de mère, en attendant que de meilleures conditions sociales et économiques arrivent à supprimer le travail salarié de la femme au dehors. Ce jour est encore bien lointain sans doute.

L'action sociale féminine est une nécessité ; la femme ne peut rester en dehors du mouvement social ; elle doit donner à son activité une forme plus extérieure ; elle doit parfois aller à la foule pour la conquérir.

Ecoutez encore Mgr Tissier :

« Le temps est venu, en effet, où sans sortir la femme de sa mission familiale, sans l'amointrir en rien dans son domaine intime, providentiel, nécessaire, il est insuffisant de la confirmer dans le seul devoir de répandre de la douceur, du charme et de la consolation autour d'elle. Elle peut, elle doit rêver d'élargir le cercle de ses influences. Elle a de légitimes

H. LANGLOIS

Fabricant - Bijoutier - Joaillier
19, Rue de la Marne - NANTES
HORLOGERIE - ORFÈVRE

REMISE 10 % AUX MEMBRES DU SYNDICAT

revendications à l'action extérieure à faire valoir. »

Une autre raison très pressante doit déterminer l'élite à l'action sociale, c'est qu'en face d'elle, en face de l'élite du bien se lève l'élite du mal qui ne reste pas inactive, mais poursuit par tous les moyens la réalisation de son but qui n'est autre que de détruire toutes les traditions d'ordre et de vertu.

Il faut que l'élite comprenne que s'il fut un temps où l'on pouvait avec une moindre responsabilité, se contenter d'accomplir scrupuleusement ses pratiques religieuses, il n'en est plus de même aujourd'hui : il faut prendre une part plus directe à l'action. Réduire la religion à des pratiques, ce n'a jamais été remplir complètement son devoir et avoir le sens catholique, mais à l'heure actuelle, ce serait beaucoup plus grave : ce serait laisser libre jeu à l'action du mal et ce serait donner de la religion une image déformée.

L'attitude, la conduite des catholiques ne fait-elle pas bien souvent douter de la vertu sociale de notre religion !

Les socialistes, les communistes savent s'unir, se soutenir, dans leur intérêt personnel évidemment, pour obtenir les transformations qu'on leur promet, et qu'ils croient propres à assurer leur bonheur, mais ils sont capables aussi de se dévouer pour leurs frères.

Est-ce que notre foi, à nous, ne doit pas nous entraîner à un dévouement plus grand à l'égard de notre prochain. Nous avons une force qui devrait nous permettre de triompher de tous les obstacles, puisque le Maître du Monde ne nous refuse jamais son appui et veut bien descendre en nous pour être notre lumière et notre soutien.

Il faut donc absolument que l'élite chrétienne comprenne et remplisse son devoir social et ce sera la plus éloquente des prédications, le plus sûr moyen de rechristianiser la masse, de rétablir dans les âmes, les œuvres et les mœurs, la notion et la réalité du règne de Notre-Seigneur.

Contribuer à l'avènement du règne du Christ, quelle noble mission ! nous sommes si indignes de la remplir que nous devrions être pénétrés de fierté et de reconnaissance à la pensée qu'elle nous est confiée.

Et de cela nous ne devons pas douter. Dans l'encyclique « Quas primas » par laquelle le Pape Pie XI a institué la fête du Christ-Roi, nous lisons ceci : « Il appartient aux catholiques de préparer et de hâter par leur action le retour de l'avènement du Christ-Roi, mais un bien grand nombre d'entre eux ne semble pas tenir dans la vie sociale leur place normale, ni posséder l'autorité qui convient à ceux qui portent le flambeau de la vérité. »

Le Pape, vous le voyez, nous appelle à travailler à ce que le Christ ait partout dans la société la place qui lui est due.

Le Christ doit régner partout ! Sans doute Il doit régner d'abord en nous-même, et ce n'est qu'à cette condition que nous pourrions le faire rayonner autour de nous, mais il n'est pas possible de s'enfermer dans le cercle étroit de la sanctification personnelle. A une époque où les ennemis du Christ veulent faire de la religion une question individuelle acceptant à la rigueur que Dieu reste dans les consciences, mais le bannissant de tous les autres domaines, de la vie des sociétés et des peuples, il faut exercer une action catholique intense, ce qui ne veut pas dire exercer toujours une action religieuse proprement dite, mais mettre Dieu à la base de tout acte de sa vie personnelle et sociale, et ainsi envisagée cette action est possible même dans un groupement professionnel.

Combattre le laïcisme, monstrueuse erreur de ceux qui proclament les droits

de l'homme, mais refusent de reconnaître ceux de Dieu, sera chose longue et difficile, mais la grandeur du but à atteindre mérite que nous ne recuillons devant aucun effort.

Quelle joie ce serait pour nous de voir la France acclamer enfin publiquement le Christ !

Pénétrons-nous donc de l'idée que nous pouvons y contribuer par notre action sociale ; que nous avons tous une tâche à remplir et que si nous y manquons, il y aura quelque chose qui n'aura pas été fait à cause de nous.

Soyons de plus en plus une élite agissante, dévouée, s'oubliant pour les autres, et si modeste que soit notre part dans l'effort général, songeons que nous sommes pourtant des ouvriers de la grande œuvre de progrès social, et que, grâce à nous, il y aura dans le monde un peu plus de lumière, un peu plus de bien, et surtout un peu plus d'amour et de respect de Dieu !

Elections

A la réunion du bureau qui suivit l'assemblée générale, ont été élues :

Présidente, Mlle Drouart ; vice-présidentes, Mlles Nicol et Poupart ; secrétaires, Mlles Croue et Leriche ; trésorières, Mlles Cizeau et Brisard.

Cotisations

Nous rappelons à toutes celles qui n'ont pas acquitté leur cotisation pour 1926, qu'on va les faire recouvrer par la poste.

La cotisation annuelle doit être payée en janvier, elle est exigible au commencement de chaque année.

Famille Syndicale

Nous apprenons la mort de Mlle Madeleine Blanchet, syndiquée, décédée le 9 décembre, et de Mme Chateignier, mère de Mlle Simone Chateignier, également décédée le 9 décembre.

A notre amie Mlle Chateignier et à sa famille, ainsi qu'à la famille de Mlle Blanchet, nous adressons nos très sincères condoléances.

Le Syndicat fera dire trois messes pour Mlle Blanchet.

Syndicat de l'Aiguille

HABILLEMENT ET LINGERIE REUNIS

Réunion de la Section de l'Habillement

du dimanche 26 novembre 1926

La réunion fut présidée par Mlle Graff, secrétaire générale de l'Union Centrale des Syndicats professionnels de l'Abbaye.

Mlle Morandean, présidente de la Section de l'Habillement, souhaita la bienvenue à la très zélée conférencière, et c'est avec grande satisfaction que nous avons entendues Mlle Graff nous parler d'apostolat et de propagande.

Elle félicita notre section de son extension toujours croissante, surtout parmi les jeunes.

Elle leur fit voir, en termes très clairs et très précis, l'utilité de nos groupements où, avec de grands sacrifices, elles ont à leur portée de quoi suppléer à leur besoin professionnel.

M. l'abbé Ollivier, notre très dévoué conseiller, remercia Mlle Graff de ses bonnes paroles, toujours appuyées sur la doctrine chrétienne, qui unit les cœurs dans un même but : l'amour du prochain.

Souhaitons que Mlle Graff revienne l'année prochaine nous apporter des grands centres professionnels reconfort et encouragements pour notre vie syndicale.

La Secrétaire.

Cotisations

Mmes les Trésorières de la Section de l'Habillement sont à la disposition des syndiquées pour le paiement des cotisations, tous les premiers dimanches de chaque mois, de 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2, au siège social, 6, rue de Bel-Air.

Le Gérant : GUSTAVE PRESSENE.

Maison LEGLAS-MAURICE

LEGLAS-MAURICE & JAMIN

SUCCESSEURS

Téléph. 4.81 - 9 & 11, Rue de Briord, NANTES - Téléph. 4.81

MEUBLES DE LUXE - MEUBLES A BON MARCHÉ - Rideaux - LITERIE - TAPIS

Manufacture au Mont-Goguet